

MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2025

Le deux juin deux mil vingt cinq

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 10

Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés : 5

Date de convocation : 23 mai 2025

Présents : Guy DEMOLIS, Sébastien PACCARD, Nathalie HENRY, Olivier CHAMOT, Sandrine JOLIBOIS, Sylvie LOUVEAU, Emmanuel TISSOT, Astou SOW, Mickaël BAF COP, Karen DA COSTA.

Absents excusés : Christophe BALMIER, Jocelyne BORNE, Christian LEOTY, François RAGAZZONI, Jocelyne YAKOVLEFF

Procurations : Christophe BALMIER à Emmanuel TISSOT
Jocelyne YAKOVLEFF à Guy DEMOLIS
François RAGAZZONI à Olivier CHAMOT

Secrétaire de séance : M. Olivier CHAMOT est désigné secrétaire de séance, il est assisté de Mme Martine BRAND, secrétaire de mairie et de Valérie JIGUET, agent administratif.

Sont présents également :

- Sébastien Chamot (président), Cyril Jean, Christian Chamot, Roland et Annie Teppes, Claude Mouthon de l'ACCA de Menthonnex-en-Bornes
- Aude Guiberteau directrice de la micro-crèche les « Ticoeurs » de Cruseilles

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Le compte rendu de la séance précédente n'appelant pas d'observations, est adopté à l'unanimité et devient procès-verbal.

En préambule, Monsieur le Maire, présente à l'assemblée Valérie Jiguet, embauchée comme agent administratif contractuel, chargée de seconder Martine Brand, secrétaire de mairie. Il indique également que Fabienne Bossez, agent technique, qui assurait la garderie périscolaire a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mai 2025. L'assemblée souhaite la bienvenue à Valérie Jiguet et une bonne retraite à Fabienne Bossez.

1- « Manifeste pour la chasse »

L'assemblée accueille une délégation des chasseurs de la commune, l'ACCA, venue présenter le « Manifeste pour la chasse » qui s'inscrit dans le cadre d'une opération de communication nationale afin de sensibiliser les élus locaux à leurs problèmes. Cette rencontre a permis d'échanger sur les enjeux de la ruralité, la biodiversité, la pratique de la chasse, en particulier la cohabitation avec les autres activités. Il est rappelé que la mairie a fait appel, l'an passé, aux éco-gardes de la fédération de chasse pour freiner la circulation des véhicules à moteur sur le plateau des Bornes.

2- **Maison Brand** : Projet de création d'une micro-crèche et de logements aidés (BRS).

Madame Aude Guiberteau, directrice de la micro crèche privée « les Ticoeurs » à Cruseilles présente sa structure en cours de labélisation 5 étoiles. Elle souhaite développer son activité en ouvrant une micro crèche d'une douzaine de berceaux sur Menthonnex-en-Bornes et recherche des locaux.

Cette structure privée serait capable d'accueillir 12 enfants (+ 2 places d'urgence) de 2 mois et demi à l'âge de l'entrée à l'école. Les encadrants sont tous des professionnels diplômés (1 adulte pour 6 enfants). Le tarif est plafonné à 10 €/h. La CMG (complément de libre choix du mode de garde) vient aider les familles aux dépenses de ces frais de garde. Madame Guiberteau souligne que la bienveillance et le suivi des enfants sont au centre de leurs valeurs.

Compte-tenu de la carence dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, l'assemblée unanime se montre enthousiaste à l'installation d'une telle structure sur le village.

Concernant les locaux, le maire souligne que des transactions sont en cours avec un bailleur social, la « SA Mont Blanc », pour la réhabilitation de la Maison Brand (propriété de la commune) dans laquelle pourrait être installé cette micro-crèche, en plus de 6 logements en accession sociale.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il était prévu que le bailleur social vienne présenter l'avant-projet à cette séance. Cette présentation a été différée compte tenu de la difficulté à trouver un terrain d'entente sur le montage financier de l'opération.

3- **Travaux**

- **Voirie et réseau d'eau pluviale**

Monsieur le Maire fait l'inventaire des nombreux travaux d'entretien et d'aménagement réalisés sur l'ensemble du territoire communal depuis le début de l'année (environ 100 000.00 euros HT).

L'attention du conseil municipal est attirée sur les conséquences du changement climatique et les nombreuses dégradations de voirie causées par le développement des intempéries. Les élus, unanimes, félicitent les entreprises pour leur sérieux et leur réactivité.

- **Parking**

Suite à l'étude paysagère réalisée pour le réaménagement du bourg centre, il est proposé de créer des places de parking supplémentaires entre l'église et la boulangerie et de transférer l'aire de jeu à l'arrière de la mairie près de la salle polyvalente. Puis également, de démolir l'ancien hangar communal situé près du cimetière pour réaliser des places de stationnement qui faciliteront l'accès à l'école par le chemin des écoliers qui longe le cimetière.

Monsieur le Maire, propose de réaliser dans un premier temps le parking de l'église et d'attribuer le marché de travaux au groupement d'entreprises MAULET TP, ENROBALP, ANNECY MARQUAGE pour un montant de 40 817.00 euros HT. Ces travaux seraient réalisés courant juillet.

- **Transfert de l'aire de jeux**

Suite à la décision de transfert de l'aire de jeux et compte tenu de la vétusté du matériel, il est décidé d'équiper à neuf le nouvel espace. C'est l'offre d'ALTRAD (68 611.00 euros HT) qui est retenue pour l'équipement et la LIGNE DU TEMPS (8 460.00 euros HT) pour les travaux d'aménagement ; les anciens jeux récupérables étant installés sur les sites existants (Agorespace et cour de la cantine).

4- Déploiement de la vidéo protection

Monsieur Tissot qui pilote le groupe de travail propose de poursuivre l'opération qui a débuté sur le chef-lieu avec l'installation de 16 caméras supplémentaires sur l'ensemble du territoire communal. Suite à une consultation, il est décidé d'attribuer le marché au groupement d'entreprises LEASE PROTECT, RGE, ATE pour un montant de 100 000.00 euros HT. Le chantier pourrait démarrer dès cet automne. Monsieur le Maire confirme que ce projet est subventionné à hauteur de 48 947.00 euros HT par la région et 17 832.00 euros HT par l'Etat.

5- Autorisations d'urbanisme

Monsieur Sébastien PACCARD, adjoint à l'urbanisme, présente les autorisations d'urbanisme délivrées :

*Permis de construire

- Clos Bonier - Transfert de permis de construire d'une maison individuelle de M. et Mme MINOT Jerryl et Juliana, à M. GODEFROY Guillaume et Mme DOUBLEAU Coline
- M. et Mme MOUROT Rémi et Solène – Route de la Rippaz pour la construction d'une maison individuelle

*Déclarations Préalables de Travaux

- M. et Mme BOUCHET Chantal et Bernard – 139 chemin de chez Bonier pour une division parcellaire de 2 lots de terrains à bâtir.
- M. et Mme VENANCIO Ricardo – 2 impasse du Clos Bonier pour la création d'une terrasse.
- M. et Mme COURTEILLE Fabien – 51 allée de Menthonnex pour la reconstruction d'un abri de jardin.
- M. et Mme BOUCHET Yannick – 1041 Route des Bornes pour la construction d'une piscine.
- M. et Mme DEMOLIS Guy – 1743 Route des Bornes pour la pose de panneaux photovoltaïques.
- M. et Mme PROVIS Eric – 10 impasse de la Rippaz pour la construction d'une piscine hors sol.

- M. et Mme BAGGIONI Arnaud – 1131 Route de chez les Maitres pour la pose de panneaux photovoltaïques.
- M. et Mme BURFIN Sébastien – 40 allée des Margolliets pour la construction d'une pergola.
- M. et Mme GUILLAIN Benjamin – 450 route des Margolliets pour la construction d'un abri de jardin accolé à la construction existante.
- MAIRIE de Menthonnex-en-Bornes – Cantine – 64 place de la Mairie pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la cantine.

6- Syndicat Mixte du Salève

L'assemblée est informée des problèmes de gouvernance au sein du SMS qui a fêté ses 30 ans en 2024. Le 15 avril, le conseil syndical a présenté un budget qui a été refusé par la majorité des délégués. De plus en plus de communes semblent mécontentes du fonctionnement de cette structure.

7- Divers

Une Exposition sur la « Vie d'antan » réalisée par Pierre Maulet et Yves Bro s'est déroulée les 11 et 12 avril à salle polyvalente. Nathalie Henry qui a participé à l'organisation souligne le franc succès rencontré auprès du public et des classes de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret.

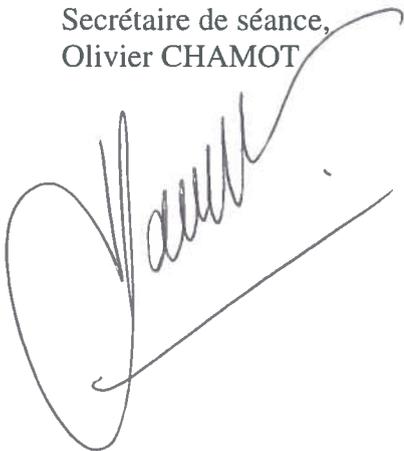
Repas des aînés : il est confirmé la sortie en car au parc des Aigles du Léman à Sciez (une cinquantaine de personnes sont inscrites), agrémentée de spectacles, d'animations et d'un repas, le samedi 21 juin. Jocelyne YAKOVLEFF est chargée de l'organisation.

Manifestations :

- 14 juin 2025 :
 - Concert à l'église de Menthonnex en Bornes en hommage à Catherine Saxod.
 - Formation aux gestes de premiers secours à la salle polyvalente.
- 21 juin 2025 : Le Rallye Automobile des Bornes
- 27 juin 2025 : La Fête de l'école
- 12 juillet 2025 : Les 20 ans de l'Auberge des Bornes
- 09-10 août 2025 : La Fête villageoise

La séance est levée à 21H30.

Secrétaire de séance,
Olivier CHAMOT



Le Maire,
Guy DEMOLIS

